

Synthèse d'informations récentes sur le démantèlement du service public de l'Education nationale et l'instauration d'un Etat libéral-autoritaire

« Si on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire par exemple les crédits de fonctionnement aux écoles et aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscriptions de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement. [...] L'apprentissage à vie ne saurait se fonder sur la présence permanente d'enseignants, mais doit être assuré par des prestataires de service éducatif. (...). Les enseignants qui subsisteront s'occuperont de la population non rentable. »

Cahier de politique de l'OCDE N°13 (1996).

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Economique; « l'OCDE regroupe les gouvernements de 30 pays attachés aux principes de l'économie de marché ». Son siège est à Paris.

► Pas de Zéro de conduite pour les enfants de moins de trois ans:

- Fin 2005, l'Inserm publie une expertise sur le « trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent ». Etablissant une corrélation entre des difficultés psychiques de l'enfant et une évolution vers la délinquance, elle préconise le dépistage du « trouble des conduites » chez l'enfant dès le plus jeune âge. Au même moment, un plan gouvernemental de prévention de la délinquance prône une détection très précoce des « troubles comportementaux » chez l'enfant, censés annoncer un parcours vers la délinquance.

- Janvier 2006, l'appel « *Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans* » est lancé. Il dénonce une déviation prédictive de la prévention et s'élève contre les risques de dérives des pratiques de soins, notamment psychiques, vers des fins normatives et de contrôle social.

Se manifeste un double refus : refus d'une prévention prédictive, du déterminisme biologique et du conditionnement car à trois ans, tout n'est pas joué ; refus ensuite, que la politique de sécurité s'empare des domaines qui relèvent de la politique de santé, notamment du dépistage précoce de problèmes psychologiques.

- Juin 2006, la mobilisation porte ses fruits: le gouvernement annonce alors le retrait de l'article sur le dépistage précoce du projet de loi prévention de la délinquance et renonce à l'idée d'un carnet de comportement dès la maternelle. Dans le même temps, la validité scientifique de l'expertise de l'Inserm est largement contestée par l'immense majorité des professionnels concernés, par nombre de chercheurs, de familles. Est posée la pertinence même de la notion de "trouble des conduites".

- Novembre 2006: sous la pression de « Pas de 0 de conduite », l'INSERM organise un colloque au cours duquel tous les pédopsychiatres, pédiatres, psychologues, sociologues, épidémiologistes reconnus en France dégagent un rejet quasi unanime à l'égard des préconisations de dépistage précoce de la délinquance, d'un dépistage centré sur les seuls symptômes visibles, d'une approche sécuritaire des difficultés de santé. Tous les professionnels s'accordent sur la nécessité d'une prévention globale des troubles, dans le respect de l'humanité et de la singularité de l'enfant comme de sa famille. L'Inserm fait son "mea culpa" et annonce que ses méthodes de travail prendront désormais en compte la diversité des approches, l'expérience des acteurs de terrain et l'apport des sciences humaines et sociales. Ce que confirme un rapport de février 2007 du Comité consultatif national d'éthique: «Le développement d'une réflexion sur la différence entre prédiction, accompagnement, et prévention devrait être encouragé dans tous les secteurs de la société, en particulier ceux qui sont impliqués dans la prise en charge de l'enfance ».

- Pourtant, dès février 2007, une nouvelle expertise de l'Inserm sur les troubles de l'apprentissage chez l'enfant est loin de correspondre aux engagements pris. Voient le jour:

- > des programmes de formation des personnels de crèche au conditionnement des tout-petits par un

- « développement des habiletés éducatives » qui s'apparente au formatage de comportements;

- > des approches exclusivement neuro-biologiques des difficultés en lecture- le fichage du recours aux structures d'aide pour les enfants dans « Base-élèves » - le droit de vivre en famille remis en cause pour les enfants de sans papiers

- > la tentation de privilégier la réponse répressive plutôt qu'éducative dans la protection judiciaire de la jeunesse...

► **Appel d'offre pour une prestation de « veille de l'opinion »:** Un appel d'offre hallucinant a été lancé par le ministère pour 220 000 €. Ils cherchent pour 2009 un bureau d'étude pour repérer *les leaders d'opinion, les lanceurs d'alerte et analyser leur potentiel d'influence et leur capacité à se constituer en réseau*. Ce bureau devra *anticiper et évaluer les risques de contagion et de crise, alerter quotidiennement et préconiser en conséquence*. La chasse aux sorcières est ouverte.

► **Programmes:** jusqu'à l'année dernière, les programmes à réaliser en 26h en primaire étaient déjà unanimement dénoncés comme trop chargés. Dans les nouveaux programmes de 2008, élaborés sans concertation et à l'opposé de ce que toutes les recherches pédagogiques préconisent, on a rajouté l'histoire de l'art et plusieurs notions en français et mathématiques, tout ça en 24 heures hebdomadaires, soit avec 2 heures de moins par semaine, 60 heures de moins sur l'année. De plus, les nouveaux programmes privilégient une conception mécaniste des apprentissages au détriment de la

dimension culturelle, ils tournent le dos à la quête d'autonomie dans le travail de l'élève où recherche, découverte et expérimentation, devraient s'allier à rigueur, structuration des connaissances et mémorisation. Grands dégâts à venir pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Enfin, la condensation des programmes sur la semaine de 4 jours est un défi au respect des rythmes de vie de l'enfant. Et puis, a-t-on consulté les familles ? N'auraient-elles pas opté, si la proposition avait pu voir le jour, pour un samedi matin consacré au dialogue avec les familles, avec la possibilité d'assister aux cours en petits groupes, de débattre des exigences de l'école et des conditions de la réussite scolaire ?

► **Maternelle:** Jusqu'ici, l'école maternelle était reconnue à sa juste valeur, vos enfants pouvaient y accéder dès lors qu'ils étaient propres (donc pas de couche à changer) et connaître leurs premières formes de socialisation, un épanouissement de la personnalité et une progression attentive aux premiers apprentissages en fonction des rythmes propres à chaque enfant et à chaque âge, avec l'aide d'un enseignant formé pour cela. Dès 2009, les enfants de moins de 3 ans n'y auront plus droit. C'est un premier pas vers un système de « jardins d'enfants » financés par les parents, encadrés par un intervenant communal qui ne coûtera rien à l'état, et dont la formation hypothétique ne sera plus encadrée par un projet républicain. Dans quel état les enfants seront-ils projetés en CP ?

6000 suppressions de postes de professeurs des écoles, pour 16400 élèves en plus.

► **Pratiques artistiques et culturelles:** suppression des aides, alors qu'il faudrait au contraire les renforcer pour compenser le crétinisme de la télévision et lutter contre la sidération par les jeux vidéo

► **Formation des enseignants:**

- jusqu'à cette année, ils étaient formés dans des écoles dédiées, les IUFM, ainsi reconnus dans la spécificité de leur métier, avec une formation adaptée à leur future fonction, c'est à dire, pour les reçus à la 5ème et dernière année de formation, avec un statut de professeur-stagiaire *rémunéré* et une formation *en alternance* (stages en établissements scolaires occupant *un tiers* de cette 5ème année dans *3 classes différentes*)
- Dès 2010, les IUFM disparaissent, et les futurs enseignants suivront, comme d'autres étudiants, un mastère en sciences de l'éducation, sans aucun projet pédagogique et professionnel spécifiques, *sans statut, sans rémunération* la 5ème année, *sans formation en alternance* (pas de stage obligatoire en établissements scolaires). D'où une compétition sans répit jusqu'au bout du mastère sans aucune préparation pédagogique et institutionnelle sérieuse à la situation d'enseignement. Ainsi un professeur des écoles débutant qui aura fait un stage d'un mois (dans le moins pire des cas) en CM1 pourra se voir confier, sans aucune expérience préalable, un CP dont l'enjeu pour l'approche de la lecture, de l'écriture et des maths est fondamental, complexe et extrêmement différencié pour chaque enfant... Enfin, la logique est comptable: la suppression du statut de fonctionnaire stagiaire rémunéré la 5ème année d'étude équivaut à *un plan social de 20 000 postes*, à rajouter aux 11 000 suppressions annuelles de postes de fonctionnaires.

► **Formation continue:** Actuellement, les professeurs des écoles peuvent bénéficier de la formation continue parce que, lors des stages de formation initiale, leurs jeunes collègues professeurs-stagiaires les remplacent dans leur classe. En divisant au minimum par trois la durée de ces stages, on anéantit la formation continue et donc l'une des conditions essentielles du progrès à l'école.

► **Dénationalisation de la formation des maîtres:** dans certains départements ruraux où il n'y a pas d'université, la disparition des IUFM, installés dans les anciennes écoles, créera un vide et mettra à mal l'égalité territoriale. Il faudra parfois partir loin pour risquer une formation dont le coût sera d'autant plus élevé que les territoires d'origine des candidats seront déshérités. De plus, c'est la conception même du métier qui variera d'une région à l'autre, rompant le lien républicain d'une formation définie et maîtrisée par l'Etat depuis Jules Ferry dans le but d'éduquer chaque enfant dans un contexte de recherche d'égalité des chances et d'épanouissement de la personnalité. Dorénavant, l'enseignement sera davantage dépendant des lobbys économiques régionaux voulant le plus tôt possible adapter les formations scolaires aux exigences aléatoires et sujettes à caution (cf crise actuelle) du marché de l'emploi.

► **Remplacements:** les enseignants absents étaient jusqu'ici remplacés par des enseignants titulaires qualifiés appelé ZIL (Zone d'Intervention Limitée) qui, comme son nom l'indique, étaient connus de tous. Vos enfants pouvaient leur être confiés en toute quiétude. Dès l'an prochain sera mise en place une Agence du remplacement, pour le plus grand bénéfice de l'entreprise privée qui récupèrera ce marché juteux; vos enfants pourront être confiés à des vacataires, coûtant moins chers, parfaitement inconnus et non-formés, au risque de dérapages verbaux et corporels dont les enfants turbulents risquent fort de faire les frais. Mais sans attendre, dès aujourd'hui, les inspections académiques et les directeurs d'établissements se servent directement de l'ANPE pour faire appel à des « intermittents de la pédagogie » diplômés et smicards. Exemples:

1- Dans le 93 (le Raincy), l'ANPE recrute des « instituteurs » remplaçants (bac + 3 exigé) en CDD 5 mois, 26h hebdomadaires à 8,71€ de l'heure (sic), et rien pour le travail de préparation, de correction, de concertation...

2 – Dans le 79 (Nord Deux-Sèvres), l'inspection académique recrute pour un CDD d'un mois, un professeur des écoles rémunéré 1330 € mensuel pour un service de 35h hebdomadaire.

3 – En Côte d'Armor, professeur d'école, CDD 1 mois, 1330, 05 € mensuel.

4 – Dans l'enseignement spécialisé pour jeunes handicapés: CDD de 3 mois, 27h hebdo pour 1326 € mensuels,

bac + 3 exigé.

5 - « Pour un remplacement du 1er au 5 décembre: vous donnerez des cours pour des adolescents de 14 à 16 ans ayant des troubles du comportement. Vous avez le soutien d'un éducateur spécialisé. Niveau primaire. 27H de cours et 5 heures de préparation. 8,71 €/h.

► **Evaluations:** systématiques, sans justification pédagogique, seulement pour fournir des indicateurs à des parents réduits au statut de clients.

► **RASED:** jusqu'ici, si votre enfant était en difficulté, il était pris en charge par les membres du RASED local, comprenant un(e) psychologue et des enseignants spécialisés (plusieurs fonctions de spécialisation adaptées aux difficultés particulières des enfants) prenant en charge les enfants individuellement ou en très petits groupes. Dès 2009, 3000 postes de RASED sur 11000 seront supprimés, les enseignants spécialisés sur ces postes étant sédentarisés contre leur gré dans des écoles à la place d'autres enseignants dont c'aurait été le choix, et qui ne pourront donc plus se déplacer pour aider les élèves d'autres écoles plus petites qui ne verront plus du tout d'enseignant spécialisé. C'est à dire le gros des écoles de moins de 7 classes.

2010 et 2011: 3000 nouvelles suppressions de poste par an. Total: 9000 suppressions.

► **Soutien scolaire:** son renforcement vise à justifier la disparition des RASED, mais aussi à discréditer l'aptitude de l'école à répondre aux besoins d'enfants en difficultés. En effet, la disparition des enseignants spécialisés, formés à l'approche des différentes causes de l'échec scolaire, puis l'indisponibilité progressive d'enseignants moins nombreux et surchargés, fera place à une cohorte hétéroclite d'intervenants non spécialisés et non préparés: étudiants, retraités, agents territoriaux, chômeurs d'autres secteurs... pour le plus grand bénéfice d'entreprises de placement privées, au préjudice irréversible du projet pédagogique.

► **EPEP:** jusqu'ici, chaque école primaire était dirigée par un directeur, lui-même enseignant, pédagogue, chapeauté par un inspecteur de l'Education nationale: l'appartenance à un projet républicain garantissait des programmes identiques partout en France, et donc l'Egalité inscrite dans la Constitution française. Dès 2009, les communes pourront être dans l'obligation de former des EPEP, au besoin en regroupant plusieurs écoles, avec un conseil d'administration commun. Dans ce conseil d'administration, 13 membres dont seulement 4 enseignants. Ce conseil, indépendant du ministère de l'Education (car l'inspecteur n'aura qu'une voix consultative), décidera des projets, y compris pédagogiques, de l'EPEP. C'est le maire de votre commune qui décidera de ce que vos enfants apprendront ou n'apprendront pas. Buts principaux: avoir besoin de moins de postes d'enseignants; adapter dès l'école les programmes aux nécessités à courte vue des débouchés économiques locaux, sans vision prospective, sans ouverture sur le monde.

► **Service minimum:** Les enseignants doivent désormais prévenir l'Inspection 48h ouvrables à l'avance s'ils ont l'intention de faire grève, afin que les municipalités organisent un service minimum d'accueil. C'est pourtant sous Napoléon III (1864) que le droit de grève avait été reconnu. Le service minimum vise à briser les grèves et à diviser enseignants et parents. De nombreuses municipalités s'y opposent. Les grèves interprofessionnelles de ce début 2009, dont la forte mobilisation démontre que ce sont des choix de société régressifs contre l'égalité, contre la solidarité, contre la fraternité, contre l'unité républicaine, qui sont à l'oeuvre, rendent solidaires les personnels municipaux des personnels enseignants, et donc très souvent inopérant le service minimum.

► **Carte scolaire:** disparition progressive, avec la promesse aux familles qu'elles pourront choisir l'école de leurs enfants, alors qu'en réalité ce seront les écoles qui choisiront leurs élèves, creusant ainsi les inégalités.

► **Organismes parascolaires et Mouvements d'Education populaire:** Jusqu'ici, à travers l'action d'organismes parascolaires ou d'éducation populaire, des milliers de personnes se dévouaient, passaient un temps fou pour que vos enfants puissent partir en classe transplantée, de découverte; pour certains, c'était une chance unique de socialisation, parfois le premier voyage loin des parents, dans un cadre sécurisé et adapté. Dès 2009, tous les enseignants mis à la disposition de ces organismes ne le seront plus; le budget alloué par l'Etat à la Ligue de l'enseignement, à la PEP et aux autres organismes similaires sera amputé de 25%. Exit la plupart des classes transplantées ou de découverte.

► **Gratuité des écoles et lycées français de l'étranger:** M. Sarkozy a décidé d'offrir aux expatriés la gratuité des écoles et lycées français de l'étranger: un cadeau de 713 millions d'euros aux familles de 80 000 élèves français (dont le propre fils de M. Sarkozy...), dont les revenus annuels, souvent très élevés, peuvent atteindre plus d'un million d'euros... (info FCPE)

► **Financement public de l'enseignement primaire privé:** le 10 décembre 2008, le sénat a pérennisé un avantage annuel de 250 millions d'euros pour l'enseignement primaire privé (à 90% catholique) provenant d'un amendement de 2004. Depuis 2002, alors qu'on ne compte plus les établissements scolaires et les classes du secteur public qui disparaissent, c'est l'inflation de création d'établissements et de classes dans le privé.

► **Suppressions de postes:**

rien.

- Patrick Devedjian, ancien d' Occident (groupe d'extrême-droite) a parlé de 100 000 profs qui ne servent à

- Ecoles maternelles: 6000 suppressions de postes (16400 élèves en plus)
- Lycées: suppression de 5h par semaine pour les élèves de seconde: 16000 suppressions de postes en 2009, 50000 sur 3 ans.
- Lycées professionnels: bac pro en 3 ans au lieu de 4: 8000 suppressions de postes.
- Conseillers Principaux d'Education: suppression par fermeture des postes au concours.
- Suppressions de poste par polyvalence, avec par exemple la fusion physique-chimie-SVT en sciences expérimentales.
- Redoublement interdit en seconde, donc diminution du nombre d'élèves, donc d'enseignants
- Multiplication des contrats d'association entre les collectivités territoriales et les écoles privées.

► **Conseillers d'orientation:** vont disparaître, soit 4400 suppressions de postes. Idée: donner cette fonction sensible, complexe et hyper-spécialisée aux... professeurs principaux de 3ème et terminale.

► **Base élèves:** fichier national centralisé et partageable dont on ne peut prévoir l'évolution future. Les élèves et leurs familles sont instrumentalisés par le ministère de l'Éducation nationale afin d'attribuer un identifiant national (INE) à chaque élève sans l'autorisation de leurs parents et sans aucun débat démocratique. Il s'agit de participer à la mise en place opaque d'une base de données ne prenant jamais en compte l'information aux parents d'élèves, à l'établissement d'un répertoire national d'immatriculation des élèves permettant de conserver des données pendant 35 ans, à une saisie de données qui rend les enseignants et directeurs d'école acteurs d'un contrôle social de la population, à l'encontre de leur principal objectif d'enseignants: aider des individus à se construire à travers leurs apprentissages, les aider à devenir des personnes autonomes et responsables.

Preuves de l'ambition politique (répressive) de ce projet: la forte mobilisation citoyenne depuis la première expérimentation en 2005 a contraint M. Darcos à supprimer l'obligation de déclarer *la profession et la catégorie sociale des parents, la situation familiale de l'élève, l'absentéisme et les données sur les besoins éducatifs particuliers, la nationalité, la date d'entrée sur le territoire, la langue parlée à la maison et la culture d'origine, la nationalité et l'origine raciale ou ethnique des élèves et de leurs parents ou responsables*. A noter que tous ces éléments faisaient donc partie de l'arsenal inquisiteur du projet de M. Darcos, à rapprocher de ceux de M. Besson, de Mme Alliot-Marie, et d'autres ministres. Même «allégés» (mais tellement chargés au départ qu'ils restent encore très lourds après « cure »), ces dispositifs, croisés, constituent un grave potentiel croissant d'atteinte aux libertés publiques et individuelles.

► **Fichier Edvige:** La forte mobilisation citoyenne a permis le retrait du fichier Edvige le 20 novembre 2008. Toutefois, la vigilance et la mobilisation restent plus que jamais à l'ordre du jour car la bataille contre les fichages liberticides et la surveillance totale n'est pas terminée : le projet de décret EDVIGE2.0 (EDVIRSP) n'a pas été publié. Toutefois, il faut continuer à se mobiliser contre ce type de fichier de « ressenti » et non de faits, fondé sur de simples suspicions, comme l'atteste la collecte de données très sensibles comme l'origine ethnique, les opinions politiques, l'appartenance syndicale, les convictions religieuses, le fichage à priori des enfants à partir de l'âge de 13 ans sur leur dangerosité potentielle.

► **Violence policière gratuite dans une école du Gers:** Lundi 17 novembre 2008, 10h30, école des métiers du Gers, en plein cours, irruption de gendarmes dans une classe, accompagnés d'un maître chien et de son chien. Pas de civilités. Sans préambule, le chien est lancé à travers la classe. L'enseignant veut intervenir, demande des explications à plusieurs reprises, les gendarmes lui ordonnent à chaque fois de se taire. Ambiance lourde et menaçante. Le chien court partout, mord les sacs de deux jeunes à qui l'on demande de sortir, bave sur les jambes d'un autre qui est terrorisé. Tous les cartables sont vidés dans le couloir, les portefeuilles sont fouillés. Les mêmes violences seront renouvelées dans dix classes et dureront une heure. Une trentaine d'élèves suspects sont envoyés dans une salle, se retrouvent en caleçons, certains sont mineurs. Le maître chien à des élèves alignés devant un tableau: « si vous bougez, il vous bouffe une artère, et vous vous retrouvez à l'hosto ». Des gendarmes patrouillent en tous sens dans les couloirs, d'autres sont postés devant chaque classe. Au bout du compte, ON NE TROUVE RIEN DE SUSPECT. Stupeur, effroi, une fois la troupe partie. Aucune explication de la direction pour le moins complaisante. Sentiment de déjà vu (rafles, conduites à l'abattoir...). Attitude des gendarmes en marlous, en vrais durs, en chiens: impolis, menaçants, ironiques, agressifs, méprisants, sortant d'une classe de BTS en disant « salut les filles » alors qu'il n'y a que des garçons, les félicitant d'avoir bien caché leur came et d'avoir abusé leur chien.

► **Rafles:** 3 décembre 2008, école du jardin de ville à Grenoble. Un père de 4 enfants (un de moins de 3 ans, deux en maternelle et un en CE1 à l'école) est venu, escorté par deux policiers en civil, chercher ses enfants, pour « un rendez-vous en préfecture », ont compris les enseignants. A 19h, on apprenait que la famille était emprisonnée au complet au centre de rétention de Lyon. Malgré l'organisation immédiate d'une opposition à leur expulsion, ils ont été embarqués dès le lendemain matin à l'aéroport de Lyon.

► **Violences policières à la gare Montparnasse:** Le 5 mars 2009, à la Gare Montparnasse à Paris, 10 élèves de 3ème

et 2 enseignantes du Collège Jean Jaurès de Cenon, de retour d'une visite de l'Assemblée nationale qui concluait un projet pédagogique de longue haleine, ont été victimes de brutalités policières (matraqués, frappés, jetés à terre, contusionnés), en marge d'une manifestation opposant étudiants et forces de l'ordre. Familles et enseignants ont déposé plainte. La FSU s'est indignée « des propos pitoyables de la ministre de l'intérieur remettant en cause la conscience professionnelle des enseignants ». Mme Alliot-Marie avait déclaré: « Je suis moi-même enseignante de formation. Quand on a la charge [...] de jeunes, on évite de les mettre dans des lieux où il peut y avoir des manifestations et des mouvements de foule ».

► **Propos de X. Darcos** entendus à Cap Sciences le 9 mars à Bordeaux, en écho aux manifestations d'opposants: « Voilà encore ce peuple braillard gavé de tout ».

► **Xavier Darcos:**

- en octobre 2008: : « *La plupart des mesures que je prends servent surtout d'habillage aux suppressions de poste* ».
- années 70: secrétaire du Club de d'Horloge, aujourd'hui encore la boîte à idées de l'extrême droite, qui rêve de l'intégration du FN dans une alliance avec le gouvernement. Mission: pourfendre le « monopole scolaire » (comprendre l'école publique)
- 1982: prof de lettres, il passe au tribunal administratif de Périgueux pour avoir divulgué à ses élèves de 1ère les sujets du bac
- **1992:** il fonde « Créateurs d'école ». But: privatiser l'Education nationale (une « entreprise comme les autres »), supprimer la carte scolaire. Parmi ses consultants, Vincent Laarman, président de SOS Education, fondé sur le modèle de l'enseignement catholique américain, chantre de la campagne pour le service minimum.
- Accointances avec « Enseignement et liberté », dans la mouvance de l'Opus dei.
- Sarkozy, intronisé chanoine de Latran, a affirmé que « *l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé.* »

► **Commissions administratives paritaires:** le 2 décembre 2008 ont eu lieu les élections pour élire les représentants dans les commissions administratives paritaires. Ces élections sont le moment de distinguer les syndicats qui défendent réellement les intérêts des parents, des enseignants et de tous les personnels d'un véritable service public de l'éducation, et qui n'ont pas signé tout ce dispositif de démantèlement.

► **Philippe Meirieu:** A noter encore la lettre ouverte d'un grand éclairé du système éducatif, Philippe Meirieu, intitulée: « Contre le libéralisme autoritaire, refonder le service public d'éducation », qui analyse brillamment les buts inavoués de la politique actuelle (disponible sur internet en PDF)

► **FCPE:** La FCPE a pour sa part publié un projet éducatif pour l'Education nationale. Un projet tout autre, défendant les valeurs de laïcité, citoyenneté, service public, égalité et gratuité. Rendez-vous le 19 mars, et sur : <http://fcpe33.free.fr>

Frédéric Delhoume, délégué FCPE